

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-cinq, le 09 Juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de CASTETS, dûment convoqué le 4 Juillet 2025 s'est réuni en session ordinaire à la Salle du Conseil Municipal de CASTETS, sous la présidence de M. Philippe MOUHEL, Maire.

Identifiant : DEL2025EL090707

**PRESENTS** : BARRERE Jean Louis - CAMPAGNE Jean-Paul - DARMAYAN Stéphane - DIBOS Thierry - ETCHEVERRY Dominique - FRUIT Vanessa - GALICHET Guillaume - LAMOLIE Michel - LAVIELLE Michelle - MOUHEL Philippe - SERVISSOLLE Eliane - SEYS Coralie - TORREGROSSA Gérardine - VEJUX Denis - YARZABAL Isabelle

**ABSENTS** : BORDELANNE Dominique - LAGOUEYTE Clément - MERLIN Laurence - SOLER Catherine -

**POUVOIRS** :

Vanessa FRUIT est élue secrétaire de séance.

Membres en exercice : 19 Présents : 15 Pouvoirs : 0

**Objet : Décision Modificative n°2 Budget principal de la Commune**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération DEL2025EL090402 du Conseil Municipal en date du 09 avril 2025 portant adoption du Budget primitif 2025 ;

**CONSIDERANT** le besoin de mettre à jour la procédure d'affectation liée au portage immobilier réalisée par l'EPFL des Landes ;

Sur proposition de M. le Maire,

Après délibérations, le Conseil Municipal vote, par 15 voix pour, la décision modificative n°2 du budget principal de la Commune, les inscriptions budgétaires suivantes :

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
168758 Remboursements Autres groupements	-27 761,00 €		
27638 Créances sur des collectivités publiques	27 761.00 €		
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>0.00 €</b>	<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>0.00 €</b>
Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>0 €</b>	<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>0 €</b>

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de PAU dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme

**Le Maire.**  
Philippe MOUHEL



**La secrétaire de séance,**  
Vanessa FRUIT